



## Contravention de 2005 retenu 2012 est-ce legal

Par **leconte christian**, le **03/11/2016** à **13:08**

DONC BONJOUR J AI DES CONTRAVENTION DE STATIONNEMENT DEPUIS 2005 AVEC MAJORATION? a savoir que j ai une retenu tout les mois sur mon A A H de 80euros depuis 2012a savoir ci c est légal?précriton??OU DES contravention en doublette a 5 minutes.des contravention,sens date de commandement? des contravention sens no et rue uniquement ar.ma démarche et de réduire addition qui et de 10000 euros a 90% pour stationnement. a savoir habitant porte de clignancourt ou une quarantaine de voitures son a la vende ( hors la loi) le maire ni fait rien donc hord zone plein tarif OU IL n étais possible acheter des cartes voulant me séparrer du véhicule surprisse gageais 5 ans obligation de la stationné ? DE LA J AI BAISSÉ LES BRAS CURE RETARD DE LOYER EXPLUTION LE 26 MARS 2015 SDF POUR DES MALHEUREUX CONTRAVENTION je recherche conseil porter plainte contre le maire, demande admistie trouver une solution a tout ca ralle le bol merci avance